

McGill University

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les universités sont un des piliers de l'économie du savoir au Canada, éduquant et formant les étudiants, dirigeant des travaux de recherche et de développement de haut niveau, offrant des bons emplois et favorisant la santé et le bien-être des collectivités où elles sont établies. En outre, elles contribuent largement à stimuler la croissance économique. Selon les estimations d'une étude de SECOR datant de 2010, l'apport de l'Université McGill à elle seule à l'économie québécoise atteignait alors 5,2 milliards de dollars, montant qui a encore augmenté. Les étrangers venus étudier au Canada versent des frais de scolarité dans les caisses du réseau d'éducation postsecondaire et ajoutent de la valeur par leurs dépenses, sans compter les visiteurs comme leurs amis et les membres de leur famille ainsi que les gens d'affaires qui se rendent dans les universités pour des conférences, des assemblées, etc. Les dépenses des établissements universitaires, par exemple pour l'acquisition de fournitures et de services, en salaires, en frais d'exploitation, en consommation d'énergie et en voyages viennent aussi alimenter la croissance économique du Canada. Au cours des 10 dernières années, les investissements fédéraux dans les recherches universitaires ont augmenté, signe de l'engagement du gouvernement dans le sens d'un pays fort et innovateur. Résultat, la qualité de l'enseignement universitaire s'est améliorée, les travaux de recherche et les bourses accordées aux étudiants entraînent désormais plus de retombées concrètes tandis que l'administration et la gestion financière en général ont progressé. Pour préserver la compétitivité du Canada sur la scène mondiale, il faut poursuivre sur cette lancée et investir sans cesse dans la recherche, les infrastructures de recherche et l'internationalisation. Les fonds de recherche, en particulier ceux provenant des principaux organismes subventionnaires, les coûts indirects des travaux de recherche ainsi que les possibilités de financement en vue de partenariats intersectoriels représentent la pierre angulaire du plan d'action en matière d'innovation. Des infrastructures à la fine pointe du progrès s'imposent pour réaliser des recherches novatrices et pour attirer et conserver au Canada des intellectuels très talentueux. Les programmes de financement à la base comme la Fondation canadienne pour l'innovation jouent un rôle crucial à cet égard. De même, le Programme d'infrastructure du savoir a connu un franc succès, aidant à remédier aux lacunes à ce niveau; et un programme soutenu d'infrastructures à caractère scientifique et technologique permettrait de procéder aux réparations indispensables et au renouvellement des infrastructures. Enfin, des investissements aux fins d'internationalisation, consistant à financer les études à l'étranger d'étudiants canadiens, les recherches en collaboration à l'échelle internationale de même que les initiatives bilatérales ou multinationales, aideraient les universitaires canadiens à participer à des réseaux internationaux prestigieux, offrant ainsi aux jeunes étudiants talentueux de précieuses possibilités de s'épanouir et rehaussant par le fait même la réputation de notre pays dans le monde.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Les universités contribuent à la création d'emplois de qualité, à la fois comme organes d'éducation et employeurs. En tant qu'employeur, l'Université McGill offre des conditions exceptionnelles à son personnel qui compte près de 14 000 employés, à preuve les récompenses qui lui ont récemment été décernées : elle s'est retrouvée en 2012, et ce pour la quatrième année consécutive, parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès de Mediacorp Canada, tandis que l'agence Randstad l'a classée en 2011 au troisième rang des employeurs canadiens les plus appréciés. En 2008 seulement, l'Université McGill a généré quelque 13 448 emplois-années et rapporté 59 millions de dollars au gouvernement fédéral (en revenus, en ventes et en paiement d'autres taxes). Ces chiffres datent de 2008, et depuis lors, le nombre réel d'années-emplois et les revenus versés au gouvernement fédéral ont augmenté. En finançant les travaux de recherche et d'innovation des universités, le gouvernement fédéral favorise la création d'entreprises et d'emplois innovateurs. Depuis 1999, plus de 1 200 entreprises sont nées dans le sillage des découvertes faites dans les universités canadiennes, et nos diplômés en ont créé des milliers d'autres grâce aux connaissances acquises pendant leurs études. En tant qu'organes d'éducation, les universités donnent aux étudiants talentueux l'occasion d'acquérir des expériences internationales essentielles pour devenir de futurs dirigeants. McGill est une des universités canadiennes les plus internationalisées : 20 % de ses étudiants proviennent de 150 pays, certains des travaux de recherche et des stages offerts ont lieu en collaboration avec d'autres institutions des quatre coins du globe, et les étudiants résidents sont originaires de plus de 180 pays. Ce contexte permet aux étudiants d'interagir avec des gens avec un bagage culturel, religieux et linguistique très varié, et d'apprendre les uns des autres. Dans la même veine, les organismes subventionnaires fédéraux aident à financer la formation de personnes très compétentes qui constituent le fondement de notre société innovatrice. Jusqu'aux trois quarts du budget de la plupart des bourses et subventions allouées servent à financer le salaire des étudiants diplômés et des techniciens en recherche. Et dans le cadre d'autres programmes, les étudiants et organismes intéressés peuvent prendre contact avec les entreprises en milieu de travail, grâce à des bourses et à des stages qui favorisent les échanges de connaissances. Un soutien financier accru pour les étudiants de premier et de deuxième cycles, les stages en entreprise et les études à l'étranger aiderait à développer les qualités de leadership et les compétences technologiques des jeunes Canadiens, et à les préparer à occuper un emploi sur le marché de travail de plus en plus interrelié et compétitif à l'échelle internationale.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Outre la situation précaire de l'économie mondiale, le Canada devra durant les années à venir surmonter les problèmes que posent les changements démographiques. Le vieillissement de la population combiné à un faible taux de natalité menace sérieusement la qualité de vie des Canadiens, puisque les besoins en soins de santé et en services sociaux grimpent en flèche alors que la proportion de gens au travail diminue comparativement à la population globale. Pour maintenir et accroître la prospérité du Canada, il faut assurer des emplois de meilleure qualité et veiller à ce que des candidats

qualifiés puissent les combler. Les universités sont particulièrement bien placées pour favoriser la création de bons emplois. Chaque année, plus de 200 000 étudiants obtiennent leurs diplômes et trouvent de l'emploi dans des organisations canadiennes, grandes ou petites, dont ils contribuent à la prospérité. Cet afflux de talents dans les divers secteurs s'avère indispensable pour multiplier les échanges de connaissances entre les universités, les industries et les gouvernements : en effet, ils procurent aux entreprises et au gouvernement des jeunes employés compétents, et font en sorte que les travailleurs déjà en poste peuvent continuer à apprendre tout au long de leur carrière. Le financement des relations intersectorielles des universités, via des recherches en collaboration ou des stages et des échanges de personnel avec les entreprises pour les étudiants de premier et de deuxième cycles, ceux au niveau postdoctoral et les professeurs d'université, permettra de renforcer ces liens externes, ce qui aidera à créer des emplois de qualité et à former la future main-d'œuvre. Il est également primordial de s'assurer que l'on tire un parti optimal des employés qualifiés. Le Canada ne profite pas pleinement des talents disponibles, à cause de l'irrationalité des règles organisationnelles qui encadrent plusieurs professions (p. ex., génie, médecine, techniques infirmières, etc.). Ainsi, les nouveaux immigrants compétents qui pourraient commencer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre doivent pour obtenir une reconnaissance traiter séparément avec divers paliers de gouvernement et organes d'agrément, et de nombreuses universités. En 2011, le Comité consultatif Québec-Ontario pour le secteur privé (mis sur pied dans le cadre de l'Entente de libre-échange Québec-Ontario) a relevé un obstacle similaire, constatant que les deux provinces font face à des problèmes de mobilité de la main-d'œuvre dans des professions et des métiers spécifiques. Une démarche cohérente entre tous les organismes et gouvernements concernés afin d'intégrer rapidement les nouveaux arrivants et de leur accorder la mobilité nécessaire pour offrir leurs talents bénéficierait à l'ensemble de la population canadienne.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Par nature, les universités contribuent à accroître la productivité, facteur qui consiste à travailler mieux et de façon plus intelligente, et qui exige des innovations par rapport aux procédés, aux produits et aux services. Une université comme McGill, qui vise l'excellence dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité, représente un moteur clé d'innovations et de prospérité. D'après l'étude de SECOR réalisée en 2010, l'Université McGill fournit au Québec en gains de productivité 924 millions de dollars par année, grâce à l'amélioration du capital humain. Cela signifie qu'en éduquant les étudiants au niveau du baccalauréat ou jusqu'au doctorat, on augmente leur capacité de gagner de l'argent, d'où une hausse de la productivité globale. Chaque année, les universités canadiennes réalisent des recherches en collaboration directe avec les entreprises privées dont la valeur atteint près de un milliard de dollars, et un autre milliard de dollars pour ce qui est des travaux en collaboration avec les organismes sans but lucratif. Globalement, l'incidence économique annuelle des recherches universitaires dépasse 60 milliards de dollars. Les partenariats intersectoriels sont la clé pour renforcer la capacité d'innovation et la productivité du Canada. Par exemple, en 2009, l'Université McGill et l'École de technologie supérieure (ÉTS) se sont lancées ensemble dans une initiative appelée Quartier de l'innovation (QI), dans le but de transformer un quartier industriel de Montréal en un laboratoire animé d'innovation sociale et technologique et de recherches concrètes. Ce projet, qui mise sur les capacités de McGill et de l'ÉTS ainsi que celles d'entreprises et de partenaires gouvernementaux, vise à assurer un développement urbain durable et à la fine pointe du progrès, à mieux rejoindre les citoyens, à faire des recherches dans le cadre d'une collaboration intersectorielle tout en offrant des possibilités de

formation aux étudiants et aux professeurs, et à donner aux entreprises partenaires, en particulier les PME, la possibilité d'accéder à un vaste bassin d'étudiants et de chercheurs talentueux. Un projet aussi innovateur exige un financement soutenu croissant de la part des trois organismes subventionnaires fédéraux, soit les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines, pour payer les travaux de recherches fondamentales et ciblées. Parallèlement, la Fondation canadienne pour l'innovation a joué un rôle essentiel en développant et en finançant les infrastructures nécessaires aux recherches novatrices, et en formant la prochaine génération de scientifiques et de chercheurs. Mais comme pour tous les fonds destinés à la recherche, ce financement doit être constant et durable.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'économie du savoir est la voie du futur, celle qui favorise la création d'emplois, l'augmentation de la productivité et la croissance économique. Les universités qui à la fois emploient des travailleurs et forment les futurs employés compétents indispensables à cette économie du savoir, appuyant ainsi les recherches et la formation universitaire, constituent un fondement majeur de l'avenir du Canada dans lequel il faut investir. Beaucoup d'éléments sous-jacents aux travaux de recherche et d'innovation sont déjà en place. Toutefois, deux autres aspects requièrent un soutien additionnel : les coûts indirects des recherches, et les infrastructures du savoir. Les coûts des recherches se situent à plusieurs niveaux. En plus des coûts directs (c.-à-d. salaires et allocations des adjoints de recherche, achat d'équipement, fournitures), il y a les coûts indirects qui comprennent les frais de maintien des moyens de recherche essentiels (bibliothèques, réseaux informatiques), les coûts de gestion du processus de recherche (demandes de subventions, administration), les dépenses servant à maximiser les retombées (gestion des droits de propriété intellectuelle, transferts technologiques), ainsi que les dépenses pour respecter les règlements et les normes de sécurité (examen sous l'angle éthique, rapports). Les études canadiennes et d'autres réalisées ailleurs dans le monde ont démontré que le pourcentage réel des coûts indirects s'établit entre 50 et 80 % des coûts directs. Au Canada, le Programme de paiement des coûts indirects a permis en 2011 de rembourser un pourcentage moyen de 21,2 % des coûts indirects. Le manque d'argent pour financer les coûts indirects des recherches au Canada dépasse 500 millions de dollars par année; pour combler la différence, les universités doivent recourir à leur budget de fonctionnement servant à payer les coûts d'enseignement et d'apprentissage. De même, on manque d'argent pour financer les infrastructures du savoir qui sous-tendent la réalisation des travaux de recherche, et beaucoup d'universités ont été obligées de reporter des travaux d'entretien indispensables, ce qui les a beaucoup affectées. La valeur des travaux d'entretien reportés par l'Université McGill, qui compte deux grands campus anciens, dépasse 620 millions de dollars. Bien que le programme fédéral ponctuel s'appliquant aux infrastructures du savoir ait fourni une aide précieuse à cet égard, les programmes d'infrastructure fédéraux consécutifs ne prévoient pas d'argent pour les infrastructures scientifiques et technologiques (celles qui ne sont pas associées à un projet de recherche ou à un chercheur particulier). Si le gouvernement fédéral ajoutait dans sa stratégie de financement des infrastructures un volet qui porte spécifiquement sur les aspects scientifiques et technologiques, cela permettrait d'entretenir ou de développer des infrastructures à la fine pointe du progrès, améliorant ainsi la capacité du Canada de réaliser des recherches novatrices, et d'attirer et conserver les meilleurs chercheurs.